

HALTE CEVA LANCY-BACHET

ESPACES PUBLICS - NOUVELLE ÉTAPE DE CHANTIER INTERVENTION SUR LE CARREFOUR ROUTE DE SAINT- JULIEN/ROUTE DE LA CHAPELLE

DÈS LE 21 OCTOBRE 2019 – DURÉE 1 SEMAINE

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

L'Office de l'urbanisme procède à la dernière phase de l'aménagement des espaces publics du Bachet-de-Pesay qui nécessite une intervention sur le carrefour du croisement de la route de Saint-Julien/route de la Chapelle.

Le mouvement du tourne-à-gauche depuis la route de Saint-Julien en direction de la route des Jeunes sera interdit. Une déviation sera mise en place par l'avenue des Communes-Réunies en direction de La Praille.

Le mouvement du tourne-à-gauche depuis la route des Jeunes en direction de la route de Saint-Julien sera interdit. Une déviation sera mise en place par l'avenue Vibert, la rue J.-Grosselin, la rue Baylon et le chemin de la Marbrerie pour rejoindre le tunnel de Carouge et Thônex.

La déviation pour rejoindre Troinex reste, comme actuellement, mise en place via la route de Saint-Julien et la route du Camp.

La route de la Chapelle restera fermée à la circulation automobile depuis la route de Saint-Julien en direction de Troinex. Les usagers seront déviés sur la route de Saint-Julien en direction du tunnel de Carouge.

Le sens descendant par la route de la Chapelle reste dévié, comme actuellement, par la rue des Avanchis, à l'exception des TPG et de l'accès au dépôt des TPG. **Le débouché sur la route de Saint-Julien sera fermé à la circulation automobile.** Les usagers accédant et sortant du dépôt des TPG devront circuler via la route de la Chapelle dans les deux sens.

La mobilité douce (cycles et piétons) est maintenue sur la route de la Chapelle.

Le passage piéton en travers de la route de Saint-Julien sera fermé pendant les travaux pour une durée de 3 semaines.

Pour rejoindre la plateforme TPG et la route de la Chapelle, les usagers doivent emprunter le passage sous-voies pour la mobilité douce sous la route de Saint-Julien entre l'avenue E.-Lance et la plateforme TPG.

Les trams 12 et 18 ainsi que les lignes de bus gardent leur parcours et arrêts habituels.

L'accès aux propriétés privées est garanti pendant la durée des travaux.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le 21 octobre 2019

- pour une durée d'une semaine : intervention impactant la circulation sur la route de Saint-Julien
- pour une durée de 3 semaines : intervention impactant le passage piéton en travers de la route de Saint-Julien

POURQUOI ?

En vue de la mise en service du Léman express, le canton de Genève adapte les infrastructures des stations CEVA.

La plateforme ferroviaire du Bachet offrira ainsi un aménagement urbain de qualité permettant un échange facilité entre les différents moyens de transports. Pour plus d'informations: www.lemanexpress.ch / www.ceva.ch

RENSEIGNEMENTS

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE
urbanisme@etat.ge.ch
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/genouveauxquartiers



www.facebook.com/getransports

HALTE CEVA LANCY-BACHET

ESPACES PUBLICS - NOUVELLE ÉTAPE DE CHANTIER

DÈS LE 21 OCTOBRE 2019 – DURÉE 1 SEMAINE

